****

**INFO PANDÉMIE 2020 (Numéro 3)**

**NOUVELLES DU MSSS**

**30 MARS 2020**

**Rencontre téléphonique du comité consultatif MSSS-milieu associatif**

Présences :

MSSS : Daniel Garneau, Geneviève Poirier, Marie-Pierre Johnson et Joannie Hamel

OPHQ : Ophélie Sylvestre et Valérie Thibault

AQRIPH : Pauline Couture et Isabelle Tremblay

Autres organismes : COPHAN-FQA-SQDI

Voici un retour concernant la rencontre du comité consultatif du MSSS.

# Retour sur lES ACTIONS DU MSSS depuis la pandémie

Le MSSS émet des orientations et des directives aux établissements, mais elles toujours sujettes à être modifiées en fonction du niveau de la pandémie et de comment la situation évolue sur le terrain.

Il y a des orientations très vastes pour tout le réseau de la santé, mais d’autres plus précises qui demandent un arrimage avec d’autres réseaux.

Concernant la clientèle des personnes handicapées, différentes balises ont été émises par la direction des programmes en déficience et d’autres directions ont pu aussi émettre des directives qui pouvaient toucher les personnes handicapées.

Ces orientations portent entre autres sur les sujets suivants :

* Soutien à domicile
* RI-RTF, milieux d’hébergement CHSLD
* Services essentiels en DP-DI-TSA
* Dossiers niveaux de soins alternatifs (personnes qui ont terminé leur épisode de soins en milieu hospitalier qui doivent quitter pour le milieu qui doit les accueillir)
* Centres de jours
* Consignes milieux de vie
* Organismes communautaires
* Banques alimentaires 2M$...

# Nouvelles consignes concernant les services essentiels

**TRÈS IMPORTANT :**

Le MSSS vient de publier des nouvelles consignes concernant les services essentiels en DP-DI-TSA qui sont disponibles au lien suivant :

<https://aqriph.com/important-nouvelles-consigne-du-msss-dp-di-tsa/>

# TRaVAUX EN COURS AU MSSS

Plusieurs enjeux ont été soulevés et actuellement le MSSS travaille sur les sujets suivants :

* Accessibilité de l’information pour les personnes handicapées
* Vulgarisation des messages
* Transport adapté entre autres le dépistage
* Interventions adaptées nécessaires pour ceux qui sont testés positifs
* Information pour les corps policiers qui doivent intervenir auprès de personnes handicapées pour faire respecter les règles.

# SITUATIONS PLUS généralisées et à portée nationale

Le MSSS veut demeurer informé de ce qui se passe sur le terrain, afin d’apporter une attention particulière aux situations les plus généralisées possibles et qui demanderaient des actions au niveau national. Pour ce qui se passe plus à des niveaux individuels, les gens doivent être référés au niveau des établissements dans les régions.

* Il y a une grande pression sur les services de SAD qui sont des services essentiels pour les personnes handicapées qui sont plus vulnérables à contracter le virus;
* L’OPHQ fait le lien avec les MO lorsque des enjeux particuliers sont soulevés via leur service direct à la population.

# Enjeu du répit soulevé par l’AQRIPH

Depuis que les services socioprofessionnels ont été cessés dans le réseau et dans les organismes communautaires, on a vu de très belles initiatives mises en place par des organismes communautaires afin de demeurer en lien avec leurs membres et d’offrir des activités à distance.

Les familles sont très solidaires avec les organismes qui ont été dans l’obligation de fermer leur accès direct pour les personnes, mais l’AQRIPH reçoit régulièrement des informations à l’effet que ce n’est pas facile pour certaines familles chez qui vit une personne handicapée qui ne comprend pas pourquoi elle ne peut plus participer. Plusieurs situations peuvent devenir lourdes et difficiles à la longue et il faut tout mettre en œuvre pour ne pas que les gens se retrouvent en situation de crise ou qu’ils aient à faire face à un placement en hébergement.

Pour l’instant les familles gèrent, mais après 2 semaines, elles ont beaucoup de questionnements sur comment elles vont arriver à tenir le fort pendant plusieurs autres semaines. Il est donc important que le MSSS se préoccupe de la situation.

Réponse du MSSS :

* Il est très réjouissant de voir que les organismes sont créatifs et des félicitations leur sont adressées;
* Des consignes ont été données aux établissements de contacter toutes les personnes qui fréquentaient les activités de jour (la personne ou un proche) et même ceux sur la liste d’attente afin de vérifier leur situation et le cas échéant, de prendre les mesures particulières qui s’imposent;
* Concernant le répit, il y a eu des discussions avec les établissements afin que certaines nuances puissent être apportées aux directives émises : On demande aux établissements d’appliquer la règle tout en gérant l’exception ! Ceci signifie que du répit pourrait être accordé dans certaines situations et que les établissements ont une certaine latitude et que c’est le jugement clinique qui doit gérer au cas par cas. Un service de répit peut devenir un service essentiel dans certains cas;
* Le Ministre Lionel Carmant a annoncé mardi matin que le dossier du répit était un enjeu qui le préoccupait et que des réflexions étaient en cours au MSS

Voilà pour l’essentiel de la rencontre.

Isabelle Tremblay

Directrice de l’AQRIPH

30 mars 2020